

NOTE TECHNIQUE N° 1
Proposition de modification des spécifications PLQ2000 version 3.1

Réf : INERIS-DRC-2IEN-03-46826-CJo/JL-03.0102

POINTS CONCERNE :

Résolution à l'affichage des valeurs de mesure.

REFERENCE :

Page 55	pièce 5	Paragraphe 14-5-2-2	voie analogique - paramètre 5
Page 58	pièce 5	Paragraphe 14-5-3-2	voie analogique - paramètre 5
Page 59	pièce 5	Paragraphe 14-5-4-2	voie analogique - paramètre 5

CONTEXTE :

Les spécifications définissent un paramètre (codé sur un octet) correspondant à la résolution de l'affichage d'une valeur sur l'interface intégrée, le terminal local et le Minitel. La résolution est définie comme le nombre de chiffres après la virgule.

- Centralp a interprété ce paramètre en terme de précision de mesure .
(résolution=2 -> ajoute 2 décimales en précision)

- Paratronic a interprété ce paramètre en intervenant sur la position de la virgule.
(résolution=2 -> déplace la virgule à gauche de 2 digits)

Les deux constructeurs répondent à la spécification de résolution définie par le "nombre de chiffres après la virgule" mais les valeurs affichées sont totalement différentes.

PROPOSITION DE MODIFICATION :

Lever l'ambiguïté d'interprétation en retenant la solution de la position de la virgule. Cette solution présente l'intérêt pour l'utilisateur de pouvoir adapter l'affichage de la mesure à l'unité communément utilisée.

Exemple : Pour une mesure de niveau de 0 à 10 m, l'échelle de mesure doit être configurée de 0 (0% de la pleine échelle) à 10 000 (100% de la pleine échelle) (la mesure traitée et acquise par la station est un entier, la mesure mise à l'échelle doit donc être exprimée en mm).

Pour une hauteur d'eau de 6,285 m la valeur acquise et transmise au poste central est 6285 (codage et transmission d'une mesure en entier).

En configurant la résolution à l'affichage à 3, la valeur affichée sur l'interface intégrée, le terminal local et le Minitel est 6,285, ce qui permet de s'adapter aux mieux à l'unité souhaitée.